

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF**

**Le 17 octobre 2019**

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 17 octobre 2019 à dix-neuf heures à la MRC de Portneuf, 185, route 138 à Cap-Santé, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;  
M. François Trottier, ville de Cap-Santé;  
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;  
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;  
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;  
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;  
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent;  
M. Serge Deraspe, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;  
M. Mario Dupont, ville de Pont-Rouge;  
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf;  
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre;  
M. Deny Lépine, municipalité de Saint-Alban ;  
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;  
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;  
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;  
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ;  
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert;  
M. Cédric Champagne, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf ;  
M. Étienne Beaumont, ville de Saint-Raymond;  
M. Ghislain Matte, municipalité de Saint-Ubalde;  
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe;  
M. Raymond Francoeur, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Saint-Marc-des-Carières, Saint-Ubalde et Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure et la secrétaire-trésorière, Mme Élane Verret, assistent à la présente séance. Mme Chantale Hamelin, représentante substitut de la ville de Portneuf assiste également à la présente séance à titre d'observatrice.

102-10-2019

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR LA PROPOSITION DE M. RAYMOND FRANCOEUR,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant au point « Affaires diverses » les sujets suivants :

- a) Gaspillage des denrées alimentaires
- b) Retour sur le congrès de la FQM

**ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019**

**A) CORRECTION**

Ajouter le nom de Mme Christine Corbin, adjointe à la direction, comme personne présente à la rencontre.

103-10-2019

**B) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** le procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2019 soit adopté tel que rédigé et en y apportant la correction ci-haut mentionnée;

**QUE** le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

**ADOPTÉE**

104-10-2019

**RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance du rapport budgétaire au 30 septembre 2019 transmis dans les délais requis;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 30 septembre 2019 tel que préparé.

**ADOPTÉE**

105-10-2019

**APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS**

**SUR LA PROPOSITION DE M. ÉTIENNE BEAUMONT,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve les listes des comptes fournisseurs ci-dessous pour les périodes se terminant le 30 septembre 2019:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Fournisseurs au 30 septembre 2019

Fournisseurs	Descriptions	Montant
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuels - MaPaie.net	77,62 \$
Accès Télécom	Téléphone & Télécommunication	402,41 \$
ADF Diesel inc.	Entretien machineries	639,08 \$
Aerzen Canada inc.	Entretien équipements spécialisés	1 961,03 \$
AGI Inc.	Écocentres - entretien chemin	39,09 \$
	Entretien machineries	2 084,87 \$
	Huile et graisse	224,90 \$
	Quincaillerie / outils	336,37 \$
AIM Éco-centre	Écocentre Transport, location conteneur	12 532,28 \$
Alto Communication	Téléphone & Télécommunication	172,38 \$
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	450,00 \$
	Réfrigérateurs	1 500,00 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	21,70 \$
Audrey Lacroix	Plan de communication - Tournage et portes ouvertes	342,05 \$
Auvents Pont-Rouge inc.	Entretien édifice	129,35 \$
Batteries Expert Portneuf Est	Entretien machineries	68,88 \$
Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécomm. Écocentre Ste-Catherine	88,43 \$
Camions International Élite	Entretien machineries	339,09 \$
CARRA	Remises septembre 2019	673,95 \$
CDTEC Calibration Inc.	Entretien équipements spécialisés	2 316,75 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bureau adm	1 141,28 \$
Centre agricole Neuville inc.	Entretien équipements spécialisés	470,87 \$
Chemco inc.	Produits chimiques	10 645,04 \$
Conception P.M.B. inc.	Cage à propane	1 023,28 \$
	Entretien machineries	1 407,29 \$
Constructions Jacques Dubois	Construction du garage de l'écocentre Ste-Catherine	31 331,73 \$
Consulair	Échantillonnage de la torchère	5 139,39 \$
Courrier de Portneuf	Avis publics - Offre d'emploi	208,59 \$
	Plan de communication & publicité	3 469,59 \$
Denson Automation inc.	Entretien équipements spécialisés	560,51 \$
DICOM express (#874777)	Frais de messageries	45,50 \$
DRH en direct	Honoraires professionnels - Ressources humaines (guide de l'employé)	2 148,60 \$
Druide Informatique inc.	Abonnement - Antidote	108,66 \$
École Saint-Denys-Garneau	Subvention recyclage des piles 2019	668,00 \$
École secondaire Louis-Jobin	Subvention recyclage des piles 2019	635,00 \$
Énergie Sonic inc.	Diesel	25 469,48 \$
Englobe Corp.	Traitement BFS	2 091,78 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Installation de séchoirs à main	681,06 \$
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS	80 844,44 \$
Équipements Paquet inc.	Location d'équipements- Écocentres	390,92 \$
ETC Protech inc.	Entretien machineries	103,48 \$
Eurofins Environex	Analyses d'eau	8 949,65 \$
Extermination Cloutier enr.	Extermination	1 213,03 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien machineries	223,91 \$
	Location équipement	50,41 \$
	Quincaillerie / outils	82,51 \$
Gestion U.S.D. inc.	Livraison et réparation bacs bruns	4 649,71 \$
	Livraison et réparation bacs verts	7 127,18 \$
Groupe CTT	Analyses géomembranes cellule #3	6 417,90 \$

<b>Groupe Harnois</b>	Essence	1 081,17 \$
<b>Groupe Négotel inc.</b>	Écocentres - télécommunications	101,93 \$
	Téléphone & télécomm.	460,35 \$
<b>Groupecho Canada</b>	Honoraires professionnels - Enquête de crédit (clients)	82,00 \$
<b>GSI Environnement inc.</b>	Résidus verts & putrescibles St-Henri	57 919,47 \$
<b>Hydro-Québec</b>	Electricité	13 539,82 \$
<b>Interfas en fiducie</b>	Prime assurance collective août 2019	7 582,12 \$
<b>La Coop Novago</b>	Entretien machineries	44,67 \$
	Entretien pont	1 324,13 \$
	Quincaillerie / outils	403,65 \$
<b>Laurentide re/sources inc.</b>	Disposition des RDD	8 601,53 \$
<b>Les Entreprises St-Ubaldo inc.</b>	Écocentres - location d'équipement	1 465,13 \$
<b>Macpek inc.</b>	Entretien machineries	264,53 \$
<b>Maralix informatique enr.</b>	Honoraires professionnels informatiques	750,21 \$
<b>Ministre du Revenu du Québec</b>	Remises septembre 2019	39 899,87 \$
<b>Mont Bel-Aire eau de source</b>	Eau - Écocentre Neuville et CRD	-67,00 \$
<b>Morgan Communication inc.</b>	Plan de communication & publicité	1 724,62 \$
<b>Multi-Combustion</b>	Entretien équipements spécialisés	3 614,49 \$
<b>Oxygène Portneuf inc.</b>	Gaz propane	881,96 \$
	Location d'équipement	221,33 \$
<b>Paulin Moisan inc.</b>	Écocentres - entretien chemin	348,83 \$
<b>Pépin Lettrage inc.</b>	Enseignes/Affiches pour Écocentre Neuville	425,41 \$
	Lettrages autocollants pour bac de récupération	1 856,85 \$
	Plan de communication & publicité	74,73 \$
<b>Philippe Jobin</b>	Plan de communication - montages et publicités	1 973,83 \$
<b>Pitneyworks</b>	Poste et messagerie	125,20 \$
<b>Pneus D.M.R. inc.</b>	Entretien machineries	1 107,70 \$
<b>PR Distribution</b>	Entretien machineries	411,92 \$
<b>PR' eautech</b>	Location achat brumisateur BFS	1 262,71 \$
	Location achat brumisateur Unité supplémentaire BFS ET LIXIVIAT	2 806,06 \$
	Produits chimiques bassin des eaux usées	6 705,33 \$
	Produits chimiques système bassins des boues	2 980,16 \$
	Produits chimiques système de pompage	4 097,71 \$
<b>Produits chimiques Pro Plus</b>	Articles de nettoyage	495,76 \$
<b>PureSphera</b>	Collecte des appareils réfrigérateurs et congélateurs	258,69 \$
<b>Purolator Courier ltd</b>	Frais de messageries	701,63 \$
<b>Québec Linge</b>	Édifice - entretien	275,99 \$
<b>Receveur général du Canada</b>	Remises septembre 2019	15 963,14 \$
<b>REER des employés</b>	Remises septembre 2019	11 687,54 \$
<b>Réfrigération Fabien Trudel</b>	Entretien équipements spécialisés	129,35 \$
<b>Remboursement aux employés</b>	Dépenses remboursées aux employés et ajustement rémunérations des élus	8 294,08 \$
<b>Remorquage Arnold enr.</b>	Location d'équipement	287,44 \$
<b>Robitaille équipement inc.</b>	Entretien machineries	2 354,23 \$
<b>Rogers Communications</b>	Entretien équipements spécialisés	44,32 \$
<b>Salaires nets employés</b>	Salaires nets septembre 2019	103 027,74 \$
<b>Sani Charlevoix</b>	Contrat collecte BFS	16 119,79 \$
<b>Service d'échange RapidGaz inc</b>	Disposition des RDD	603,62 \$
<b>Services de cartes Desjardins</b>	Location d'équipement - TPV	159,86 \$
<b>Services Matrec</b>	Contrat collecte matières recyclables	90 681,37 \$

	Contrat de collecte matières organiques	97 132,30 \$
	Écocentre Transport, location conteneur	20 153,05 \$
	Location conteneurs mat.recyclables	12 632,77 \$
	Location conteneurs matières organiques	69,82 \$
	Collecte matières résiduelles	197 498,80 \$
<b>Stanley Sécurité</b>	Écocentre St-Raymond - Entretien édifice	73,12 \$
<b>Supérieur Propane</b>	Gaz propane	931,19 \$
<b>Supermarché J.C. Bédard ltée.</b>	Articles de nettoyage	18,06 \$
<b>Sylvain Desrochers, Électroméc</b>	Entretien équipements	11 951,29 \$
<b>Tactik Logistique inc.</b>	Achat remorque pour entreposage	3 679,20 \$
<b>TechniPC Informatique</b>	Fournitures de bureau	149,43 \$
<b>Telus Québec</b>	Téléphone & télécomm. Écocentres	288,34 \$
<b>Tenaquip Limited Montreal</b>	Quincaillerie/outils	419,78 \$
<b>Test-Tech inc.</b>	Services techniques	1 494,68 \$
<b>Tetra Tech QI inc.</b>	Honoraires professionnels - Construction cellule #3	6 192,08 \$
	Honoraires professionnels - Suivi biogaz	1 103,77 \$
<b>Thomson Reuters Canada</b>	Renouvellement code municipal + LCV	568,05 \$
<b>Toromont Cat (Québec)</b>	Entretien machineries	8 805,46 \$
<b>Transport Alain Carrier inc.</b>	Écocentres - transport des conteneurs	1 603,91 \$
<b>Transports M. Charette Inc.</b>	Transport et traitement de matières (bardeaux d'asphalte)	12 399,79 \$
<b>Veolia Es Canada Serv. Ind.</b>	Disposition des RDD	74,71 \$
<b>Visa Desjardins</b>	Cellulaires	395,68 \$
	Enseignes	228,34 \$
	Entretien pont	3 237,70 \$
	Fournitures de bureau	164,05 \$
	Frais de déplacement - opérations	31,16 \$
	Frais de réunion	21,83 \$
	Logiciels Office 365	272,84 \$
	Poste et messagerie	68,81 \$
<b>Total général</b>		<b>1 018 516,00 \$</b>

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, Éline Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ces dépenses.

Éline Verret, secrétaire-trésorière

106-10-2019

### **LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 30 SEPTEMBRE 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 septembre 2019 ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 septembre 2019 telle que transmise.

**ADOPTÉE**

**AUGMENTATION DES TARIFS À L'ENFOUISSEMENT AINSI QUE POUR LES MATIÈRES REÇUES AU CENTRE DE TRAITEMENT DES CRD**

M. Jean-Luc Mercure informe les membres du conseil d'administration que des vérifications sont en cours afin de connaître les prix du marché afin d'établir de nouveaux tarifs à l'enfouissement ainsi que pour les matières reçues au centre de traitement des CRD. Des détails suivront à la prochaine rencontre.

107-10-2019

**DEMANDE DE GESTERRA POUR MODIFIER LE CONTRAT DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat actuel pour le traitement des matières recyclables prend fin le 31 décembre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** Gesterra demande à la Régie de devancer l'échéance du contrat au 31 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit s'assurer de conclure une entente avec un nouveau centre de tri avant de mettre fin au contrat avec Gesterra avant son échéance du 31 décembre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie pourrait avoir à retourner en soumission par le biais d'un appel d'offres public;

**SUR LA PROPOSITION DE M. RAYMOND FRANCOEUR,  
IL EST RÉSOLU:**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf donne un accord de principe pour mettre fin au contrat de traitement des matières recyclables avec Gesterra au 31 mars 2020, selon des conditions qui devront être préalablement convenues entre les parties;

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf informe Gesterra qu'elle ne mettra pas fin à l'entente tant que la Régie n'aura pas de contrat avec un nouveau centre de tri.

**ADOPTÉE**

108-10-2019

**CONTRAT DE TRAVAIL – POLITIQUE SALARIALE**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de négociation salariale formé de Mme Andrée St-Laurent et de MM. Bernard Gaudreau et Deny Lépine a rencontré le comité de négociation de la partie des employés le 15 octobre dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de négociation salariale désire faire rapport au conseil d'administration sur l'avancement des négociations et sur les orientations d'un prochain contrat de travail d'une durée de cinq (5) ans;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de négociation salariale indique que le changement majeur du prochain contrat de travail se situe au niveau de la grille salariale qui passera de 10 à 8 échelons.

**CONSIDÉRANT ÉGALEMENT QUE** le tout est en parallèle avec l'exercice de maintien de l'équité salariale qui a eu lieu au printemps 2019 et sur les changements qui devront être considérés, en particulier concernant les emplois saisonniers;

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY LACHANCE,  
IL EST RÉSOLU:**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le comité de négociation salariale à poursuivre les négociations avec les employés et qu'un rapport final soit adressé au conseil d'administration à une prochaine assemblée, et ce, aussitôt que l'ensemble des négociations seront terminées.

**ADOPTÉE**

**DÉPART DE M. JEAN LECLERC**

M. Jean Leclerc, représentant de la ville de Lac-Sergent, quitte l'assemblée.

109-10-2019

**FORMATION D'UN COMITÉ DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie souhaite améliorer ses pratiques de communications;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie se doit de mettre à jour son image corporative;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie souhaite également s'adjoindre une firme de communications externe afin de l'accompagner dans ses activités d'information, sensibilisation et éducation;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JIM O'BRIEN,  
IL EST RÉSOLU:**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf procède à la création du comité de planification de développement durable sur lequel siègeront Mmes Andrée St-Laurent, Joëlle Genois et Denise Matte ainsi que MM. Bernard Gaudreau, Martin Goizioux et Étienne Beaumont.

**ADOPTÉE**

**BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2019**

Aucune correspondance d'importance n'a été reçue au cours du dernier mois.

**AFFAIRES DIVERSES**

**a) GASPILLAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

M. Raymond Francoeur indique qu'il y a une quantité importante de denrées alimentaires qui est gaspillée dans les épiceries et qui prend le chemin du compostage ou qui se rend directement à l'enfouissement. Il demande si la Régie pourrait s'occuper de ramasser ces denrées et de les distribuer aux différents organismes de la région qui font de la cuisine communautaire. Les denrées pourraient être alors récupérées et utilisées pour une bonne cause.

Le président indique que cela pourrait être effectivement une belle idée, mais qu'il faudrait analyser le tout pour connaître la faisabilité d'une telle collecte.

**b) RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA FQM**

Mme Joëlle Genois indique qu'elle a participé à l'activité sur la gestion des matières résiduelles organisée dans le cadre du congrès de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) en septembre dernier et que dans le cadre de cette activité de formation, la Régie a été nommée à plusieurs reprises à titre d'exemple. Elle trouvait important de le mentionner puisque de par ses activités, la Régie rayonne au-delà de la région de Portneuf.

**PROCHAINE RENCONTRE**

Le président indique que la prochaine rencontre du conseil d'administration se tiendra le jeudi 21 novembre 2019 à 19 h. Mme Verret souligne qu'il y aura une période d'élection en début d'assemblée, comme à chaque séance du mois de novembre.

**DÉPART DE M. MARIO DUPONT**

M. Mario Dupont, représentant substitut de la ville de Pont-Rouge, quitte l'assemblée.

110-10-2019

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Régie étudient le projet de budget qui a été préparé pour l'année 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'année 2020, la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf prévoit des dépenses totales qui sont estimées à 13 309 013 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie prévoit des revenus de voyages supplémentaires (matériaux pouvant entre autres servir de recouvrement journalier), des revenus d'intérêts et autres revenus pour un montant estimé à 2 316 869 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie prévoit également une subvention de Recyc-Québec pour la collecte sélective au montant de 1 500 000 \$ ainsi qu'une subvention du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les redevances au montant de 750 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** des affectations totalisant 1 668 302 \$ sont nécessaires pour défrayer d'importants coûts de réparation et d'investissements, dont 1 571 000 \$ seront pris à même les surplus non affectés le budget de fonctionnement et diminuer l'impact de l'augmentation de celui-ci sur les quotes-parts en raison principalement des opérations des écocentres Neuville et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ainsi que du centre de traitement des CRD, 47 302 \$ seront pris dans les surplus pour les BFS et 50 000 \$ seront également puisés dans les surplus non affectés pour les investissements prévus aux écocentres;

**CONSIDÉRANT QUE** pour combler la différence entre les revenus et les dépenses prévus, il est nécessaire d'exiger des municipalités un total de 7 073 842 \$ en quotes-parts comme ci-dessous décrites :

Enfouissement :	1 684 625 \$
Collecte sélective et écocentre :	732 783 \$
Matières résiduelles :	2 200 000 \$
PGMR :	100 790 \$



Matières organiques :	1 471 644 \$
Boues de fosses septiques :	884 000 \$

**CONSIDÉRANT QUE** les quotes-parts des boues de fosses septiques seront ajustées suivant le nombre réel de vidanges à effectuer en 2020;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte son budget d'opérations pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, lequel prévoit des dépenses et des revenus égaux (incluant les affectations) pour un montant total de 13 309 013 \$, ledit budget étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**QUE** la Régie accepte le rapport de tonnage pour le calcul des quotes-parts 2020 conformément au document joint en annexe au budget, lequel indique une augmentation des quotes-parts de l'ensemble des municipalités membres de l'ordre de 2,86 %, aucune augmentation des quotes-parts des boues de fosses septiques pour les municipalités participantes, le tout pour augmentation globale de 2,49 %;

**QUE** conformément aux articles 603 du Code municipal et 468.34 de la Loi sur les cités et villes, la secrétaire-trésorière transmette une copie du budget à chacune des municipalités pour adoption.

**ADOPTÉE**

111-10-2019

**MÉTHODE DE CALCUL DES QUOTES-PARTS 2020**

**SUR LA PROPOSITION DE M. SERGE DERASPE,  
IL EST RÉSOLU:**

**QUE** pour le calcul des quotes-parts 2020, le poids moyen des conteneurs à déchets passe de 45 kg par verge cube à 46 kg par verge cube, et ce, dans le but d'inciter les industries, commerces et institutions (ICI) à participer davantage à la collecte des matières recyclables et à la collecte des matières organiques.

**ADOPTÉE**

112-10-2019

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 12;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,  
IL EST RÉSOLU :**

**QUE** la présente séance soit levée.

**ADOPTÉE**

---

Président

---

Secrétaire-trésorière